



Entraide Apicole de Vendée

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Compte rendu de l'assemblée générale du 22/11/2014

L'assemblée générale de l'Entraide Apicole de Vendée du samedi 22/11/2014 se tient dans les locaux de la maison de quartier Jean YOLE à la Roche sur Yon.

Les travaux de l'AG ont débuté à 8h30 par la prise en charge des adhésions et des émargements. Le président Michel LOUVIOT ouvre la séance à 10h12 par une allocution de bienvenue.

1) Rapport moral

Le président procède à l'exposé du rapport moral pour la saison écoulée dont il souligne les principaux volets :

Activité des ruches en général

- La saison a commencé par des colonies populeuses au printemps, s'est dégradée ensuite à cause de la météo défavorable.
- Essaimage important.
- Bonne reprise en juillet mais à nouveau météo défavorable en fin de saison avant le début des traitements.
- Frelon asiatique : prédation importante. Il faut poursuivre la lutte. La destruction des nids est plus efficace la nuit pendant que la colonie est dedans. En journée, les individus hors du nid sont autant de nouveaux nids potentiels. Pour information, à fin septembre 2014, le budget consacré par la mairie de la Roche à la destruction des nids de frelons asiatiques était de 15000€.
- Miel du rucher école : une partie de la récolte a été offerte à l'ACAJY, à la mairie de la Roche sur Yon et à la MFR, l'autre mise en vente à la MFR et au salon des MFR à Vendéespace les 29 et 30 novembre 2014.

Partenariat avec la mairie de la Roche sur Yon

- Convention de mise à disposition des terrains : Cette année, le président a pris l'initiative de contacter la mairie, s'en est suivie une rencontre avec le Maire et la pérennisation de la convention de mise à disposition des 2 terrains Moulin Papon et Péronnière.
- Ruche de la rue des Poilus : installée au printemps, elle a été enlevée en été à cause de l'attaque du frelon asiatique. L'extraction du miel a eu lieu dans le cadre d'une animation organisée par l'association de quartier le 6 septembre 2014 et a permis de mettre en vente 20 Kgs de miel au profit de l'association de quartier. La ruche est à remettre au printemps 2015.
- Site des Péronnières : la mairie de la Roche prolonge la mise à disposition du terrain en faveur de l'EAV. Le président demande aux adhérents si quelqu'un est intéressé pour y installer des ruches. Il souligne cependant la nécessité de renforcer la signalisation par des panneaux « Attention Abeilles ».

Prestations de l'EAV :

- La fête des plantes au Perrier : grande réussite car beaucoup de visiteurs et de contacts.
- Asphodèle : le matin : animations peu dynamiques et peu de fréquentation. Contrairement à l'après midi. Le président a déjà reçu l'invitation pour la manifestation 2015 dont la date reste à préciser sur le site des Oudairies.



Entraide Apicole de Vendée

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Compte rendu de l'assemblée générale du 22/11/2014

S'ensuit le vote d'approbation du rapport moral du président.

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : Unanimité

2 - Rapport financier

Avant que Catherine GRASSINEAU ne prenne la parole, le Président souligne la qualité et la grande implication de la trésorière.

Catherine informe l'assemblée que les comptes sont clôturés au 30/09/2014. Elle déroule ensuite les postes du compte de résultat et répond aux différentes interventions et interrogations.

Parmi les éléments à retenir :

- La vente de miel s'élève à 9€ dans le compte de résultat présent plus 291€ sous forme de créances au bilan. Soit un total de 300€ pour la saison 2014.
- Le poste du « nourrissement » est de plus en plus important.
- Achat de ruches neuves : Cette année, l'EAV profitant d'une opportunité a acquis 33 ruches Dadant et 10 ruchettes neuves. Le prix d'achat est de 45€ plus 5€ de frais de transport. Il faudra acheter des cadres
- La cire : L'EAV a peu de cire à vendre. Le prix de vente est de 7,50€/kg contre 15€/Kg dans les magasins d'apiculture. La collecte de cire a eu lieu le matin de l'AG. Le prix d'achat est fixé à 6,50€/kg avec déduction de 5% du poids. L'adhérent n'est pas obligé de vendre sa cire, dans ce cas, il ne lui est facturé que la refonte mais doit absolument venir retirer sa cire à la MFR de Venansault à la date définie.
- Les pots : l'EAV a reconduit le prix de vente de 2014. Le fournisseur a légèrement augmenté ses tarifs mais ne les a pas communiqués à temps afin que l'EAV les répercutent.

S'ensuivent les votes :

- Le compte de résultat est adopté à l'unanimité,
- Le Bilan est adopté à l'unanimité,
- Le Budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

3 - Activité du rucher-école

Philippe FOREIX formateur présente le bilan du rucher-école :

- Bon assiduité.
- Depuis cette année, il est possible de venir à une séance, découvrir le rucher-école sans adhésion.
- Nous devons faire attention au matériel car nous déplorons la disparition de 2 vareuses du rucher-école.



Entraide Apicole de Vendée

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Compte rendu de l'assemblée générale du 22/11/2014

- Ruchers de la MFR : nous disposons de 2 ruchers, le déménagement dans les nouveaux locaux est prévu en 2015. Pour l'aménagement des locaux, nous aurons besoin de 6 à 7 bénévoles.
- Il est possible de remettre en activité un ancien rucher sur le site de la MFR. Le terrain est à défraîchir pour le remettre en état de fonctionnement.
- Les relations avec la MFR sont très bonnes.
- Rucher du Moulin Papon : L'entretien est réalisé par Patrice BOILIVEAU. Philippe et le président profitent de l'occasion pour le remercier et lancent un appel aux adhérents pour l'aider. A la fin de la réunion, Joël MOREAU (joel.moreau053@free.fr) s'est proposé pour entretenir le site. Ses coordonnées : 02.51.62.53.75 et son mobile est 06.88.71.11.30
- Le « nourrissement » est à base de sucre. Le sirop est fabriqué et non acheté.
- Le cheptel sur les 2 sites compte 27 ruches et ruchettes. Nous avons espoir de le développer.
- L'élevage des reines devient incontournable et on aura besoin de volontaires pour suivre surveiller et sauvegarder les nouvelles reines.
- Globalement, nos ruches sont en bonne santé, un grand merci à Michel LOUVIOT.
- Le traitement contre le Varroa a été réalisé.
- Le rucher école est déclaré. La télé-déclaration est ouverte depuis le 1^{er} novembre 2014 jusqu'au 1^{er} mars 2015.
- Les séances de formation reprendront fin février 2015. Le programme et calendrier des séances sera affiché sur le site internet de l'EAV.
- Sécurité : le matériel est en bon état. Nous n'avons jamais eu de problème sur nos ruchers.
- **Au final**, le bilan de la saison du rucher-école est positif. Un grand merci à tous les participants et bienvenue aux nouveaux adhérents.

4 – Informations diverses et échanges

Le président Michel LOUVIOT reprend ensuite la parole et :

- Lance un appel aux volontaires pour tenir le stand EAV aux portes ouvertes des MFR au Vendéspace les 29 et 30 novembre 2014. Olivier DASQUE, Giles BONNIN, Thierry BOURIEAU, Jilali OULKAÏD, Mélanie BUTEAU et Daniel FEVRE se sont proposés après la réunion.
- Nous informe que l'association a enregistré 50 adhésions supplémentaires en début de saison et compte à ce jour 225 adhérents. Pour 2015, Les adhésions seront closes au 31/03/2015.

Il ouvre ensuite la séance des questions/réponses.

Ainsi plusieurs interrogations et échanges au sujet des assurances, de la cire, des maladies, frelons asiatiques ...

5 – Le tiers sortant

Le conseil d'administration compte 23 membres et le tiers sortant est composé de :

- Thierry BOURIEAU, qui propose sa candidature et que l'assemblée a approuvée à l'unanimité.
- Jean Paul FERRE, qui propose sa candidature et que l'assemblée a approuvée à l'unanimité.
- Daniel FEVRE, qui propose sa candidature et que l'assemblée a approuvée à l'unanimité.
- Robert ALLAIRE, qui n'est pas candidat à un nouveau mandat.



Entraide Apicole de Vendée

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Compte rendu de l'assemblée générale du 22/11/2014

- Maryse HEBRETEAU, qui n'est pas candidate à un nouveau mandat.
- Christian HERAULT, qui n'est pas candidat à un nouveau mandat.

3 postes sont donc à pourvoir :

- La candidature de Roger SIRE est approuvée à l'unanimité.
- La candidature d'Olivier DASQUE est approuvée à l'unanimité.
- La candidature de Stéphane CANDELON est approuvée à l'unanimité.

L'assemblée a également approuvé la démission d'office de 2 administrateurs qui ne peuvent participer de façon assidue aux différentes réunions du CA. Décision votée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'achève à 12h20.

=== Fin du Document ===

Le Président . Michel Louvriot
